Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 118 (1992)

Heft: 7

Artikel: Du site au projet de paysage

Autor: Corajoud, Michel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-77749

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Par Michel Corajoud1,

34. rue Balard.

75015 Paris

134

AS Nº 7

18 mars 1992

Du site au projet de paysage

e suis paysagiste et donc, j'accorde au temps une importance comparable à celle de l'espace sur lequel je travaille. Entre mes premiers projets réalisés et ceux que je dessine aujourd'hui, se sont écoulées trois décennies qui furent, me semblet-il, autant d'étapes de ma réflexion:

- les années 70: l'héritage du «Mouvement Moderne» et de la pensée architecturale;
- les années 80: la découverte du territoire, de l'horizon et celle du temps;
- les années 90: la reconnaissance du paysage, c'est-à-dire, de la réalité sensible «telle quelle» comme véritable lieu du projet.

A la première époque, l'idée de nouveauté l'emportait sur tout autre critère et, dès l'instant où un terrain était voué à l'aménagement, il était considéré, par tous, comme une page presque blanche... La transformation et l'occupation systématique de l'espace ne devaient rencontrer aucun obstacle et, pour ce faire, il fallait absolument dévitaliser les lieux, les borner comme des surfaces amorphes et abstraites, effacer toutes les traces qui les rattachent à une histoire et surtout, les priver de tous rapports à un horizon qui ne serait pas reformulé ou contrôlé.

J'étais moi-même si préoccupé par l'idée de rompre avec la tradition des *«espaces verts»* – en voulant que mes projets ne soient pas un simple mime de la Nature, mais des lieux qui introduisent à l'architecture – que je n'ai pas suffisamment pris en compte certaines données du site.

Certes, les deux parcs que je montre parce qu'ils étaient une transposition, sur le territoire de la ville, de la campagne, comme lieu d'expérience de la géométrie et de l'architecture, avaient (et ont toujours), cette capacité d'être des lieux qui préparent à la rationalité des bâtiments.

Mais des trois éléments nécessaires pour faire un projet sur l'espace, soit le programme, le site et le créateur, on voit bien ici lequel était surévalué. Depuis le projet que nous avons fait pour le *Parc du Sausset*, j'ai reconsidéré ma place dans ce triangle et re-

donné au site une place de plus en plus grande.

La dimension de ce projet et le temps pour le réaliser étaient si grands, que je me suis progressivement fait une idée différente de la maîtrise de l'espace: celle de considérer que les lieux que l'on doit modifier ont déjà fait l'objet de nombreuses affectations, de plusieurs aménagements superposés dont ils gardent la mémoire; qu'ils sont enchâssés dans un ensemble plus vaste d'espaces mitoyens avec lesquels ils entretiennent de multiples relations. Le paysage est fait de ces transitions, de ces enchaînements. L'horizon est la ligne qui concentre, sur le ciel, toutes ces épaisseurs.

Le temps du projet fut alors consacré à cet aller et retour incessant entre le site d'accueil et les formes nouvelles qui devaient s'y inscrire. Je découvrais la différence entre une pratique de projet qui occupe les lieux à grand renfort de formes, de structures, de discours figurés et... une pratique plus mesurée où l'art serait celui de me glisser dans la dynamique générale des lieux. Je découvrais le territoire. Ce qui a été, pour moi, le plus difficile à comprendre en passant de l'architecture au territoire, c'est qu'un paysagiste n'est jamais tout à fait l'auteur d'un paysage. Il n'est que l'un des nombreux agents qui entrent dans le cours des choses pour en modifier les configurations. L'avènement de l'«Œuvre» appartient, de fait, à l'espace lui-même et au temps qui l'amende. Ainsi, je me suis progressivement déplacé de la maîtrise de l'espace à celle du temps!

J'ai, dans cette dernière période, acquis la conviction que le paysage, celui de la ville notamment, n'est pas réductible à une simple accumulation d'objets aussi beaux et aussi soigneusement répartis soient-ils... Il faut que toutes ses parties aient une aptitude à s'agencer de façon multiple et c'est selon la manière dont les assemblages s'inventent et se propagent, de localité en localité, que les éléments les plus hétérogènes peuvent «faire paysage». C'est sans doute ce point de vue qui m'éloigne de l'imaginaire, du chaos. Le paysage est fait d'adhérences, de contaminations, de passages, d'affluences et de souvenirs et, en ce sens, je suis devenu résolument hostile au *«collage»* dont on dit pourtant qu'il est un des signes de la modernité.

L'attention que je porte aux données sensibles d'un site est désormais, pour moi, cette forme particulière d'apprentissage qui me permet de distinguer les diverses manières dont, ici ou là, les influences, les signes, les références et surtout les pratiques se surajoutent, s'expriment et se modifient. Le projet qui s'élabore simultanément n'est pas une construction passéiste, ni un mime, mais une greffe qui doit être acceptée.

J'ai, me semble-t-il, un attachement de plus en plus marqué pour le contexte et qui, sans nuire à l'inclination que j'ai pour le dessin et la mise en forme, m'attire vers une forme différente de projet où la prise en compte des contingences du réel quel qu'il soit, est telle qu'elle développe une nouvelle forme de maîtrise: la ruse. C'est en rusant, en effet, que l'on peut agir sur la configuration spécifique d'un site sans que celle-ci soit condamnée par le nouveau projet qui s'y engage.

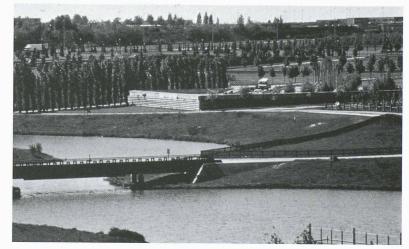
Je partage avec quelques paysagistes l'idée qu'une situation spatiale donnée mérite toujours d'être regardée attentivement, d'être reconnue, car elle a déjà fait, historiquement, l'objet de nombreuses appropriations qui ont laissé des fondations, des inclinations souvent très éprouvées et donc intelligentes, qu'il n'est pas inutile de savoir reprendre et réinterpréter.

Cette sorte d'économie de moyens donnée au projet permet de ne pas rompre avec l'identité d'un lieu. Après tant d'années de maîtrise presque totale sur le monde, alors qu'il ne fait plus partie de notre nécessité, saurons-nous le retrouver?

¹ Ce texte est celui de l'exposé, donné le 29 janvier 1992, dans le cadre du cycle de conférences intitulé «Architecture, paysage et territoire», organisé au DA-EPFL par Olivier Fazan-Magi, premier assistant du professeur L. Snozzi, et Edith Bianchi, Commission d'information DA.



Parc du Sausset



Parc du Sausset



Parc des Coudrays

